

Un site d'aide pour se labelliser

L'alliance ENPC et Ediser a conçu un site Internet gratuit qui vise à aider les auto-écoles dans leur démarche de labellisation.



Après la publication du *Guide pratique du label Qualité des formations au sein des écoles de conduite* qui se présente sous la forme d'un livret papier de 16 pages au format A5, l'alliance ENPC et Ediser a développé le site internet jemellabellise.fr pour aider les établissements de formation à la conduite à effectuer leurs démarches de labellisation. Ce site Internet totalement gra-

tuit présente les avantages de la labellisation pour les auto-écoles (pour rappel, l'obtention du label est une condition sine

qua non pour proposer certaines formations comme le Code 96, le Code 78, le permis à 1 euro par jour, etc.).

Des documents à télécharger

Le site précise que « la demande d'adhésion se fait de manière dématérialisée sur la boîte de messagerie électronique du service départemental en charge de l'éducation routière ». Mais

il permet de télécharger directement des documents officiels nécessaires à la constitution du dossier, à savoir la demande d'adhésion et la déclaration sur l'honneur.

Enfin, les 23 critères de la labellisation sont présentés un à un avec, à chaque fois, l'indication des éléments contrôlés et l'explication de ce que doit détailler le document.

Au final, les différentes étapes depuis le dépôt de demande d'adhésion au label à celle du renouvellement de contrat sont clairement mentionnées (délai entre la demande de labellisation et la réponse, échéance des audits et durée de validité du label). ■